

Hiver 2023 | Votre bulletin d'information



Ville
d'Eu

Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



TRÈS BONNE ANNÉE 2024

CULTURE

Bernie BONVOISIN sur la scène du Théâtre du Château

Marché de Noël 2023 : une belle édition

ENSEIGNEMENT

Lycée Anguier : l'apprentissage récompensé

COFIL : un programme ambitieux

CITOYENNETÉ

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février

SNSM : un engagement au quotidien

Chères eudoises, chers eudois,

Les élus municipaux actuels prennent des décisions nécessaires pour le quotidien et travaillent pour le présent et l'avenir de notre ville.

Nous écoutons et nous nous mobilisons pour construire une base solide, pour faire entendre notre voix auprès des pouvoirs politiques et administratifs, pour trouver des solutions adaptées à notre ville, à notre territoire et ainsi répondre aux préoccupations vitales des habitants.

Le rôle d'un maire avec son équipe est de prendre des décisions équilibrées qui assurent le développement durable et harmonieux de notre cité. Cela implique de prendre en compte les préoccupations sociales, de résoudre les problèmes de logement, de lutter contre la pauvreté croissante et de faire face aux difficultés rencontrées par nos concitoyens tout en leur offrant un cadre de vie serein, le plus agréable possible.

Il est essentiel que nous nous mobilisions tous, en tant que citoyens pour construire un meilleur avenir pour notre ville. Nous devons faire preuve de solidarité, de fraternité et exiger des actions concrètes de la part de nos dirigeants régionaux et nationaux pour résoudre les problèmes sociaux et améliorer les infrastructures pour notre communauté.

Malgré ce contexte un peu lourd, nous vous souhaitons bien sincèrement un très joyeux Noël ! Nous vous invitons également à notre cérémonie des vœux à la population le samedi 6 janvier à 17h30 à la salle Michel Audiard.

Nous restons à votre écoute pour parler davantage de ces enjeux et trouver avec vous des moyens concrets d'améliorer la qualité de notre vie quotidienne eudoise.

Nous vous invitons également à notre cérémonie des vœux à la population le samedi 6 janvier à 17h30 à la salle Michel Audiard.

Bonne et heureuse année 2024 à chacun d'entre vous.

Michel Barbier,
Maire de la ville d'Eu



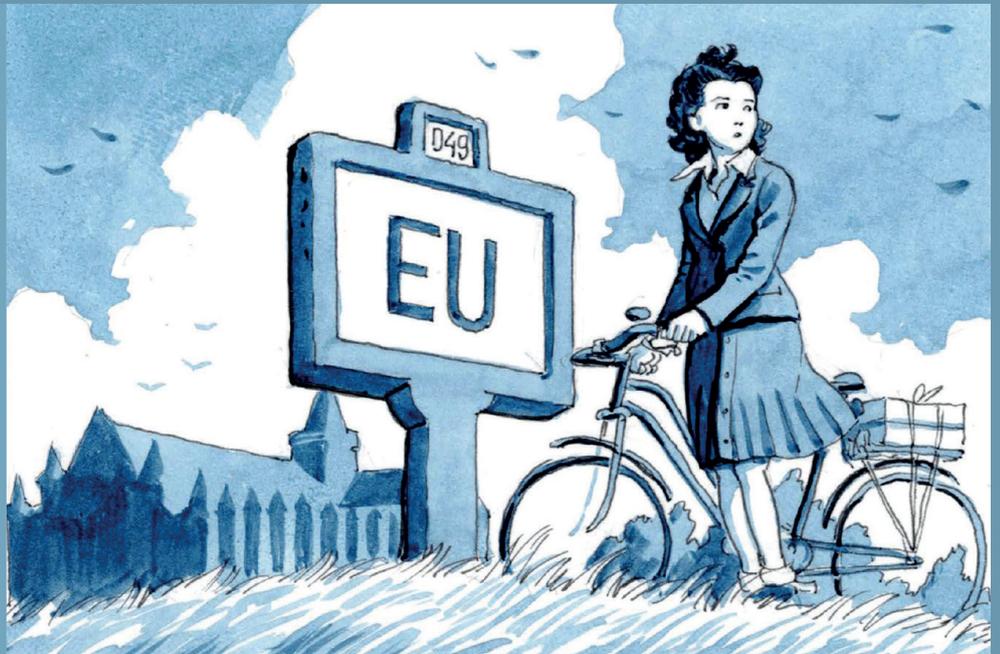
Michel Barbier et ses adjoints vous invitent à un bilan de mi-mandat le mardi 23 janvier 2024 à 18h30 au Pavillon des Ministres

L'équipe de la Ville Ensemble
vous souhaite une bonne année

2024

« Tant qu'on a des forces,
c'est pour les donner ! »

Madeleine RIFFAUD



Prochainement, une rue Madeleine Riffaud à Eu.... Madeleine, alias Rainer dans la résistance, 100 printemps cette année 2024, maillon d'une résistance féconde parce que diverse, unissant «ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas» (Louis Aragon) pour des jours heureux... Madeleine, devenue ensuite grand reporter de guerre au service de la dignité de l'être humain, couvrant de ses mots les maux du monde. *Dessin original de Dominique Bertail*

Sommaire

- | | | | |
|-------|----------------------|-------|----------------------------|
| 3 | Patrimoine | 12-13 | Citoyenneté |
| 4-5 | Cadre de vie | 14 | Actualité - état-civil |
| 6 | Sport-santé | 15 | Tribune d'expression libre |
| 7-9 | Culture - animations | 16 | Les archives |
| 10-11 | Enseignement | | |

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines,

Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixaba, Unsplash.

Impression : Imprimerie IC4.

Tirage : 4.500 exemplaires.

DE NOUVEAUX OBJETS POUR ENRICHIR LES COLLECTIONS

L'enrichissement des collections permet à un musée de renouveler son parcours de visite, d'imaginer de futures expositions temporaires. L'entrée d'un objet ou d'une œuvre dans un musée permet également sa sauvegarde et offre la possibilité qu'il soit présenté au public et puisse être étudié. Plusieurs donateurs se sont manifestés dernièrement afin d'offrir au Musée Louis-Philippe des objets susceptibles de rentrer dans les collections car s'intégrant aux grands thèmes déjà abordés par cet établissement.

Ainsi, **une nouvelle pendule** sera prochainement présentée dans les salles du musée. Ce modèle a été fabriqué par l'entreprise Le Roy et fils. Créée à Paris en 1785 par Basile-Charles Leroy, la marque se taille rapidement une solide réputation et fournit une clientèle prestigieuse (la reine Victoria, l'Empereur Pedro II du Brésil, la reine d'Espagne Isabelle II...). Reprise par le fils de Basile-Charles, Charles-Louis Le Roy, puis par son petit-fils Louis Le Roy, elle devient Le Roy et Fils en 1828, puis L. Leroy & Cie en 1889. Rachetée depuis, la société L. Leroy existe toujours. Elle est à l'origine de la montre qui restera longtemps la montre la plus compliquée du monde, la « Leroy 01 ».

Notre pendule est un cadeau fait par le comte de Paris pour une tombola organisée par la Musique Municipale de la Ville d'Eu le 20 mars 1881. Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, fut propriétaire du château d'Eu, dans lequel il vécut de 1871 à 1886. Il s'impliqua, avec son épouse, dans la vie locale, faisant par exemple ériger en 1875 une fontaine aux abords de la Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent O'Toole de la ville et en implantant des fours économiques, à l'initiative de la comtesse de Paris, destinés à nourrir les plus démunis.

Cette pendule est un témoin de cette implication. Le comte de Paris avait été particulièrement sensible au soutien que sa famille avait reçu de la part des eudois, qui s'étaient opposés à la vente du château à la suite de la saisie et de la vente des biens des Orléans imposés par les décrets du 22 avril 1851.

Plusieurs dons concernent les arts de la table et plus particulièrement **le service d'office** utilisé à Eu à l'époque de Louis-Philippe. Reconnaissable à son simple monogramme bleu,

le service d'office était destiné à la domesticité des résidences royales. **Deux assiettes plates** (don anonyme) et **deux assiettes creuses** accompagnées de **deux coupelles** (don Olivier Berni Intérieurs) viennent enrichir le fonds existant.

Une des dernières arrivées au sein des collections du Musée Louis-Philippe témoigne de l'œuvre d'un des plus grands sculpteurs ayant vécu à l'époque de Louis-Philippe, James Pradier. Il s'agit ici d'une œuvre représentant très probablement **L'Ange de la France protégeant un des petits-fils de Louis-Philippe, le comte d'Eu** (Notre photo).

Devenu adulte, le comte d'Eu acheta en 1905 le château d'Eu, et fit restaurer ce dernier, mis en péril par un incendie 3 ans plus tôt. Cette sculpture est un don de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe. L'association peut ainsi aider le musée grâce à la générosité de ses adhérents mais aussi grâce aux sommes versées par la Fondation Geneviève Get (1912-2003). Cette structure, qui porte le nom de la généreuse donatrice qui en est à l'origine, est hébergée par la Fondation de France et a pour but l'achat, la restauration et la mise en valeur des collections du musée.

RESTAURATION D'UNE PLAQUE DE COCHER

L'aviez-vous remarquée en passant en voiture ou à pied ? Cette discrète plaque, presque invisible sous son crêpi, Place du général de Gaulle-Boulevard Victor Hugo, est pourtant un « vestige » du passé, une trace d'une autre époque, et d'un autre type de circulation...



Les plaques de cochers sont apparues au XIX^e siècle, à la grande époque de la circulation des cochers, diligences et autres moyens de transports hippomobiles. Si les 1^{ères} sont en bois, peintes, d'autres en matériaux plus durs les accompagneront, comme les plaques en bronze. Elles permettent d'indiquer des directions aux cochers et conducteurs, et sont parfois placées en hauteur, notamment dans les localités traversées (mais se trouvent aussi sur des poteaux directionnels en campagne).

La couleur utilisée est le bleu foncé, avec des lettres en blanc (circulaire royale de 1835).

Elles vont progressivement disparaître et s'effacer dans le temps, remplacées par des poteaux plus modernes notamment liés à l'entreprise Michelin. Aujourd'hui, avec les GPS et réseaux de communication, elles sont presque inutiles...

Sa rénovation nous paraissait importante et nécessaire, elle est pour l'instant la seule recensée sur la commune. Si vous en connaissez d'autres, n'hésitez pas à nous les signaler, et si leur histoire vous intéresse, visitez le site internet de Patrick Rollet, qui vous donnera des informations très poussées et complètes.

<https://plaquedecocher.fr/histoire-des-plaques-de-cocher/>



LE SAVOIR-FAIRE EUDOIS S'EXPORTE DANS LE CENTRE VAL DE LOIRE

Les 27 et 28 septembre derniers, la ville d'Eu a été conviée à participer aux 28^{èmes} Assises Régionales du Cadre de Vie et de l'Embellissement des Communes qui se déroulaient à Joué Lès Tours en Indre et Loire. Le thème de cette année portait sur l'adaptation des végétaux au changement climatique.

Forts de leur expérience dans ce domaine, des représentants des Services Techniques ont pu faire un exposé sur les pratiques du service Espaces Verts de la commune devant 500 élus et techniciens de la Région Centre Val de Loire.

Depuis plusieurs années maintenant, nos agents prennent en considération les effets néfastes du réchauffement climatique et choisissent des essences d'arbres et de plantes plus diversifiées, résistantes et moins consommatrices d'eau. Ils ont également adapté différentes techniques d'aménagement (déminalisation des espaces, plantations en strates étagées, paillage végétal, gestion différenciée, gestion intégrée des eaux de pluie dans les aménagements.....

D'autres communes ont également présenté leurs propres retours d'expérience comme Beauvais, Nantes, Fleury-les-Aubrays.



Un moment de partage enrichissant et constructif où chacun aura pu s'inspirer des bons gestes des uns et des autres en faveur de l'environnement

C'EST NOUVEAU !



Rien ne se perd, tout se transforme... Ou comment donner une seconde vie aux arbres abattus.

Maladies, tempêtes, il n'est pas rare d'abattre des arbres sur le territoire de la commune. Abattus, mais pas perdus : afin de favoriser l'usage de la bicyclette, des grumes ont été façonnées de manière à faciliter le stationnement des vélos.

Quelques encoches à la tronçonneuse et le tour est joué ! A l'image de celui implanté au départ du parcours sport-santé, ces racks à vélos rustiques ont trouvé place en différents points de la ville (salle des Aulnes, Bragance...).



Travaux de voirie

RÉFECTION DE LA RUE DE LA POSTE



Les travaux se poursuivent dans la rue de la Poste et dans une partie du boulevard Hélène. Après la réfection de l'assainissement par le SMABL et la pose d'un enrobé par la Direction des Routes, les services techniques de la ville d'Eu ont entrepris la réfection des trottoirs. Quatre passages pour piétons avec la pose de dalles podotactiles ont été créés et des empochements ont été réalisés pour permettre la plantation d'arbustes divers. Le tapis d'enrobé sera posé dès que le temps le permettra .



A LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE

Mois de la grisaille et de l'humidité, le mois de novembre est aussi la période idéale pour planter arbres et arbustes. Plusieurs chantiers ont ainsi été mis en place par le service des espaces verts qui déminéralise, sème et plante... Petit tour d'horizon en images.



Déminéralisation d'un trottoir rue du sergent Lefranc, puis plantation de végétaux



Plantation d'arbres fruitiers rue Darwin et rue du Pr Bernard.



Semis de gazon de voirie dans certaines allées du cimetière



Déminéralisation du large trottoir route de Mers entre le rond-point des garages Peugeot et Renault

LE MARCHÉ DE NOËL EN IMAGES



Vous avez été cette année encore plusieurs milliers à franchir les grilles du château pour vous rendre au marché de Noël organisé entre le 29 novembre et le 3 décembre 2023. Lors de l'inauguration, **Anne Dujancourt**, adjointe au commerce, s'est réjouie que la manifestation, qui fêtera en 2024 ses 30 ans, connaisse toujours le même succès. **Michel Barbier**, maire, a pour sa part salué le travail des agents municipaux sans qui cette manifestation ne pourrait se faire. **Rendez-vous en 2024, entre le 4 et le 8 décembre.**



PAS DE TRÊVE HIVERNALE POUR LA CULTURE

La saison culturelle se poursuit au Théâtre du Château où plusieurs temps forts rythment la saison. Les fans de Bernie Bonvoisin, figure iconique du groupe Trust, pourront le découvrir dans un autre registre le 26 janvier 2024 avec son nouvel album «Odi Et Amo».

Autre spectacle, autre surprise : [In]Time créé par le percussionniste Stéphane Norbert, à découvrir le 17 février 2024 à l'école de musique. Enfin, les tout petits ont rendez-vous le 27 janvier 2024 avec Coquilletta la Mauviette.

BELTUNER | MUSIQUES DU MONDE

Beltuner est un groupe de jazz musette, swing manouche, tango et folk français, emmené par l'accordéoniste Johann Riche, dont les compositions mélangent swing, rock et improvisation pour une musique toujours à fleur de peau. Sur scène, Beltuner développe un jeu personnel, avec ses prestations live généreuses et débridées, Johann à l'accordéon se livrant corps et âme à la musique et laissant libre cours à sa sensibilité.



© Jean-Baptiste Millet

« Johann Riche est un accordéoniste, compositeur singulier, captivant, envoûtant. Il conjugue expressivité, intensité, fougue, complicité et partage. » - Le Monde

Samedi 13 janvier 2024 à 20h00

Théâtre du Château, Eu

Tout public

Tarif de 10 € à 17 €

Durée : 2h

LES GALETS AU TILLEUL SONT PLUS PETITS QU'AU HAVRE

La compagnie normande PJPP présente un spectacle à la frontière entre théâtre et danse, exercice de style et variations aux accents absurdes.

Quatre comédiens-danseurs restituent avec beaucoup d'humour, des conversations futiles et banales entendues ici et là, à l'image du titre : des variations infinies sur la pluie et le beau temps autour d'un apéro, des au revoir sans fin qui deviennent une véritable prise d'otage, des débats vains - autant de tranches de vie dans lesquelles nous nous reconnaissons toutes et tous. Le théâtre de l'absurde retrouve ici ses lettres de noblesse.



Judi 18 janvier 2024 à 20h00

Théâtre du Château, Eu

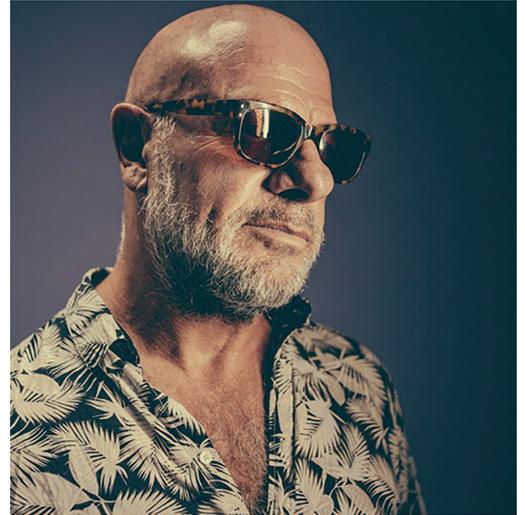
Tout public

Tarif de 6 € à 13 €

Durée : 1h

BERNIE BONVOISIN | ODI ET AMO

« Odi Et Amo » est un vers du poète Catulle qui se traduit par "J'aime et je hais", résumé idéal de ce cinquième album solo du chanteur de Trust. « Odi Et Amo », ce sont des chansons gorgées de blues et de country. Si Bernie Bonvoisin montre du doigt sans relâche le cynisme



ambient, le manque d'empathie ou la solidarité absente, il se livre également avec pudeur sur son enfance et nous raconte - pour la première fois sur un piano/voix - la très belle histoire d'amour vécue par ses parents. Les mots restent durs, la voix se fait plus intime, la sincérité éclate à chaque phrase et font de Bernie Bonvoisin un témoin indispensable de notre société passée, présente et future où l'Être sera toujours plus fort que l'Avoir.

Vendredi 26 janvier 2024 à 20h

Théâtre du Château

Tarif de 6 € à 13 €

Durée : 1h30

COQUILLETTE LA MAUVIETTE

Co-programmé avec le Réseau des bibliothèques des Villes-Soeurs, le spectacle sera présenté dans plusieurs bibliothèques de la CCVS, dont la Bibliothèque pour tous d'Eu.



Caroline Guyot nous conte l'histoire de Malo, un garçon pas comme les autres. À la naissance, il avait tout d'un adorable bébé, puis ça s'est gâté... Une coquille, comme celle d'un escargot, a poussé sur son dos. C'est bizarre, mais c'est comme ça. Sauf que dans la cour de récré, la vie n'est pas toujours drôle pour Malo, à cause des affreux frères Williams qui lui ont donné ce terrible surnom de « Coquilletta la mauviette ». Heureusement, il y a Nina, sa meilleure amie...

À partir d'un conte musical d'Arnaud Catherine, romancier, et de Florent Marchet, auteur-compositeur, la comédienne recrée sur le plateau tout un univers poétique et drôle, simple et musical, avec figurines animées, boule de neige et animaux à ressorts. Un spectacle pour les tout-petits à partir de 4 ans où la tolérance est reine.

Samedi 27 janvier 2024 à 13h30

Bibliothèque pour Tous

Jeune public à partir de 4 ans

MARION ROCH

Véritable diamant brut à l'émotion palpable, elle chante, slame, scande et interprète de façon viscérale ses textes d'une intensité rare.

Marion Roch, coup de cœur de l'Académie Charles Cros, c'est un concentré d'énergie à la voix puissante. Le beatbox et les sons hip-hop mêlés à sa voix rocailleuse livrent une sonorité inattendue dans l'univers de la chanson.



© Jean-Baptiste Milot

Accompagnée de sa guitare électrique et de deux musiciens (contrebasse et percussions), elle ose le mélange des genres, flirte avec les musiques urbaines ou vous emporte dans ses envolées lyriques, convoque Barbara ou une Edith Piaf 2.0, réussit tout... Ce n'est donc pas un hasard si elle a ouvert le concert de Renaud au Casino de Paris !

Venez partager ses émotions merveilleusement quotidiennes, tendrement cruelles et délicatement militantes !

Vendredi 2 février 2024 à 20h00

Théâtre du Château

Tout public

Tarif de 6 € à 13 €

Durée : 1h20

[IN]TIME | STÉPHANE NORBERT

Concert ou séance de relaxation ? Avec ce concert que l'on écoute au casque, le percussionniste Stéphane Norbert s'amuse à brouiller les frontières et nous convie à un voyage intérieur rempli de sensations.

Ici, la musique est murmurée à l'oreille du spectateur, assis tout près du musicien. Le spectateur se sent bien, et même très bien... Une vraie intimité se crée : on partage l'espace, on partage la musique comme on partage un secret, les sons d'ici et d'ailleurs massent nos tympans, parcourent notre échine dans une expérience sensorielle parfois surprenante mais toujours douce. Le musicien originaire d'Eu prend un malin plaisir à faire tomber les préjugés qui pèsent sur les instruments percussifs. « On peut en jouer avec beaucoup de délicatesse et inventer des sons vraiment étranges en variant le toucher. »

Une autre manière d'appréhender la musique dont nous ne dévoilerons pas tout : d'ailleurs, les personnes qui ont déjà eu la chance d'assister à ce murmure de percussions sont tenues au secret... chuut !



Samedi 17 février à 11h, 16h, 19h30 et 20h30

Ecole de musique, Eu

Tout public

Tarif de 6 € à 13 €

Durée 45 min

[CINÉ-MARMOTS]

ERNEST ET CÉLESTINE : LE VOYAGE EN CHARABIE

Ernest et Célestine retournent au pays d'Ernest, la Charabie, pour faire réparer son précieux violon cassé. Ils découvrent alors que la musique est bannie dans tout le pays depuis plusieurs années. Pour nos deux héros, il est impensable de vivre sans musique !



Mercredi 21 février 2024 à 15h00

(Durée : 1h19)

Gratuit - À partir de 3 ans

IL ÉTAIT UNE NUIT...

Quelle plus belle source d'inspiration que celle de la nuit ? Quatre voix a cappella sont ainsi bringuebalées, dans un instantané nocturne d'à peine plus d'une heure, parmi ses symboliques ; qu'il s'agisse de la nuit inquiétante de la Danse Macabre ou de la nuit ensorcelante de La Baïa Tranquilla, de la nuit endiablée de Wake me up before you go go ou de la nuit apaisante de Wiegenglied.



En compagnie d'Henri Salvador, de Charles Trenet, de George Michael, de Kurt Weill, de Queen mais également de Saint-Saëns ou de chanteurs de la Renaissance, on quitte peu à peu le doux et calme repos réparateur pour glisser dans une rêverie contemplative qui finit par se transformer en rêve loufoque ou même en cauchemar.

Nuit paisible, Nuit de débauche, Nuit amoureuse, montre-nous tes multiples facettes !

Samedi 16 mars 2024 à 20h00

Théâtre du Château

Tout public

Tarif de 10 € à 17 €

Durée : 1h10

DES CAFÉ-PHILO

L'Université Populaire Eu-Mers-Le Tréport animera un café-philosophie intitulé L'Art de la Parole **le mardi 9 janvier 2024** à l'hôtel Mayrena à Eu entre 16h à 18h.

Un autre café-philosophie aura lieu **le mardi 5 mars 2024** à l'Hôtel Mayrena, de 16h à 18h. Il aura pour thème : la Nuit transforme-t-elle la pensée ?



PRÈS DE 2500 EUROS POUR ELA

Durant la semaine de mobilisation nationale «Mets tes baskets et bats la maladie» organisée du 16 au 22 octobre, plus de 2 700 établissements scolaires parmi lesquels l'école Brocéliande ont participé à la Dictée d'ELA.

Dix classes avaient préparé cette dictée destinée à sensibiliser les élèves à la solidarité, au partage et au respect des différences à travers un texte inédit, cette année rédigé par Sabyl Ghoussoub, Prix Goncourt des lycéens 2022. Pour l'occasion, Marion, atteinte de leucodystrophie, était présente avec sa maman. Elle s'est vue offrir un cadeau par la classe de Mme Saumont-Guénard.

Quelques jours plus tard, 286 enfants, de la Grande Section de maternelle au CM2, étaient encouragés à courir pour prêter



symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par la maladie et qui ne peuvent plus s'en servir.

La participation de l'école Brocéliande à la campagne «Mets tes baskets et bats la maladie» a été saluée par **Claudine Briffard**, première adjointe, **Laurent Llopez**, adjoint en charge des affaires scolaires et **Jean Norbert**, conseiller délégué à l'éducation.

Grâce au soutien des élèves de l'école Brocéliande et à la solidarité de tous les participants et partenaires de cet évènement, **l'école a récolté 2453,45€ pour l'association ELA.**

Fière d'avoir relevé ce défi solidaire, l'école sera à nouveau présente aux côtés d'ELA en 2024.



COLLÈGE LOUIS-PHILIPPE : LES GESTES QUI SAUVENT



Les élèves de 4^e du collège Louis Philippe de Eu ont reçu le 21 novembre le diplôme « d'Assistant de Sécurité Information Préventive aux Comportements qui Sauvent ».

Ce diplôme est délivré par le SDIS 76 et récompense les élèves qui ont suivi une formation intense de 2 heures délivrée par Mme Quesnel (réserve opérationnelle du SDIS 76).

Cette action sert de pilote tant du point de vue départemental que peut-être national bientôt. Merci au Lieutenant Delacroix, chef de la caserne des Prés-Salés de Eu qui a encouragé cette formation.

Messieurs Norbert et Llopez, représentants de la mairie, ont chaudement félicité les récipiendaires, ainsi que tous les adultes qui ont eux aussi suivi la formation de « Référent Sécurité Information Préventive aux Comportements qui Sauvent ».

A eux et elles à présent de diffuser les bons gestes et attitudes qui sauvent autour d'eux et d'être prêts à secourir et à sauver. L'engagement citoyen commence aussi par ces connaissances.

LYCÉE ANGUIER : L'APPRENTISSAGE RÉCOMPENSÉ

Le 14 novembre avait lieu au lycée Anguier d'Eu une remise de prix « Apprentissage 2023 » par la « Société des membres de la Légion d'Honneur 76 », sous la direction du Général Jullien, qui depuis des années récompense les élèves méritants (tant par leurs résultats scolaires que par leur intégration et actions au sein de leur établissement).

Après avoir remercié les partenaires institutionnels (en soulignant la présence, malgré l'agenda chargé, de M. Vion, Sous-Préfet de Dieppe, preuve de l'intérêt de l'Etat pour les résultats des élèves méritants) et notamment Mme Sophie Perrat, Proviseure du Lycée Anguier et M. Laurent Codron, Proviseur du Lycée Le Hurle-Vent du Tréport et les partenaires privés participant à l'action, le Général Jullien a procédé à la distribution des prix et récompenses.

Tous les nommés se sont vu remettre leur lettre de satisfecit et la médaille d'apprentissage (SMLH). Les premiers prix ont en outre reçu un prix des principaux partenaires et une lettre du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Pour le Lycée Anguier de Eu ont été honorés :

1er prix : Quentin Hurteaux

Accessit : Alexis Bonnet-Chéron

Accessit : Medhi Auger

Accessit : Mathéo Thérin

Pour le Lycée Le Hurle-Vent Le Tréport :

1er prix : Gabriel Théron



Accessit : Ewan Friboulet

Les représentants de la Commune de Eu présents, **MM.Llopez et Martin, adjoints**, se sont associés aux félicitations envers les récipiendaires et ont pu souligner qu'à Eu et au Tréport, on réussissait tout aussi bien qu'ailleurs, l'excellence étant la même que dans les grandes villes.

Bravo aux jeunes, à leurs parents, et à nos établissements scolaires qui poursuivent leurs missions malgré les contraintes et les difficultés.

COFIL : UN PROGRAMME AMBITIEUX



C'est à l'école Brocéliande que s'est déroulé le 18 octobre le « COFIL » du Territoire Educatif Rural (TER) qui réunit tous les établissements scolaires publics de la Ville d'Eu.

Une expérimentation quasiment unique en Seine-Maritime qui crée une synergie entre les partenaires : Académie, Mairie et établissements scolaires.

Mme Fis (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de la Seine-Maritime) et M. ROGER (Inspecteur d'Académie, adjoint DASEN) en charge de ce dossier, ainsi que l'ensemble des partenaires (Académie, Préfecture, Département, Région, Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, DRAAC, CAF, Direction des établissements scolaires, Mairie,...) ont pu constater les nombreuses réalisations depuis 3 ans et aussi tous les projets à venir, puisqu'il a été décidé de poursuivre cette expérimentation. Les 4 axes initiaux (renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles tout au long du continuum de formation, favoriser l'ambition des élèves, renforcer la coopération entre tous les acteurs autour de l'école et sa participation au projet de territoire et renforcer l'ouverture internationale et le rayonnement des écoles et établissements) sont maintenus et même renforcés pour permettre à nos élèves d'avoir les mêmes chances que les élèves des « grandes villes ».

La municipalité eudoise, soutenant du mieux qu'elle le peut cette expérimentation a été remerciée pour son dynamisme et son investissement. Elle participe pleinement au succès de cette entreprise qui ne peut qu'être bénéfique aux élèves eudois.

IME la Busine

L'INCLUSION PAR LES ATELIERS ARTISTIQUES



Le point d'orgue des ateliers artistiques organisés avec les jeunes du Pôle de la Busine a eu lieu le 17 novembre, lors du vernissage auquel avaient été conviés les parents d'élèves mais aussi les partenaires de ce projet de Land-Art.

Né d'une rencontre entre Eric Poidevin, enseignant au sein de la Busine et les fondateurs de la Cabane, ce projet a réuni pendant plusieurs semaines les jeunes de la Busine, les élèves en CE2 à l'école Brocéliande et l'Ancre du Tréport. Les travaux ont été salués par l'ensemble des personnalités présentes parmi lesquelles Séverine Belleville, directrice de l'IME, Jean-Marc Rimbart, directeur des PEP76 mais aussi **Laurent Llopez, adjoint à l'enseignement**.



« VOUS ÊTES UN EXEMPLE POUR LA JEUNESSE »

Temps fort des centres de secours, la Sainte-Barbe a réuni samedi soir de nombreux élus et gradés qui ont tous réaffirmé leur estime, leur attachement et leur soutien aux sapeurs-pompiers.

Invitée à participer à la cérémonie, **Claudine Briffard, maire-adjointe**, a témoigné de son soutien au centre de secours et mis en avant son efficacité, son implication et son engagement. Et de rappeler que la présence de plusieurs agents municipaux témoignait aussi des excellentes relations que la municipalité entretient avec le centre de secours.

« En septembre dernier, lors de la cérémonie d'accueil du lieutenant Delacroix, Michel Barbier avait mis en avant la noblesse de la tâche qui est la vôtre, quel que soit votre niveau de compétences et de responsabilité. Je renouvelle ces propos, car protéger et secourir les autres, souvent en plus de son travail, c'est faire preuve d'une moralité sans faille, de valeurs civiques fortes comme l'altruisme, le dévouement, le respect, la tolérance, le courage... Tout ce qui fait de vous, un exemple pour la jeunesse ».

quelques chiffres

Le centre de secours compte 60 pompiers : 54 volontaires et 6 professionnels, aidés par un personnel administratif et technique conséquent, et lui-même sapeur-pompier. Un effectif solide auquel il faut ajouter une équipe aquatique, fort utile dans un



secteur comme le nôtre, composée d'une dizaine d'hommes pouvant intervenir en mer ou en eau douce et l'unité active des 20 jeunes sapeurs-pompiers qui assure la relève. En 2022, le centre a effectué 2 059 départs et 1 850 au 1^{er} décembre 2023, avec comme mission première le secours d'urgence aux personnes.

Du 18 janvier au 17 février 2024

RECENSEMENT DE LA POPULATION EUDOISE

Il est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est-il effectué ? Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire et confidentielle.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires. Il est

important que votre boîte aux lettres soit visible et que votre nom y figure.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr et saisir les identifiants présents sur la notice puis remplir le questionnaire. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra plusieurs documents à remplir et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

Attention : Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



SNSM : UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN



Le 18 novembre dernier, dans la salle Reggiani du Tréport, Eric Chevallier, président de la SNSM, a reçu la médaille du Mérite Maritime. **Jean-Marie Martin** représentait la Ville d'Eu.

On ne présentera pas cette société de sauvetage en mer qui a déjà sauvé tant de vies. Mais rappelons que ce ne sont que des bénévoles qui la font vivre. Des gens qui acceptent de risquer leur vie pour sauver celle des autres.

Parmi eux, il y a un Eudois, Pierre Saint-Léger, responsable de la sécurité incendie à la mairie, et plus particulièrement responsable de la salle Audiard. C'est avec modestie qu'il assume cette fonction de sauveteur, fonction primordiale qui peut le mobiliser à tout moment, aussi bien sur son lieu de travail que dans la quiétude de son foyer.

En recevant sa médaille, Eric Chevallier y associait fort justement l'ensemble de son équipe dont on ne saluera jamais assez le dévouement de chacun de ses membres.

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES NOUVEAUX NÉS

Pour la première fois, une cérémonie d'accueil pour les nouveaux nés et les nouveaux arrivants avait lieu le mardi 17 octobre dans la salle du Carrosse. En l'absence du maire **Michel Barbier**, souffrant, il est revenu à **Claudine Briffard**, accompagnée de plusieurs élus, d'accueillir les bébés de l'année et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants lors d'un moment convivial.

Lors de ce temps d'échange, Claudine Briffard a présenté la commune avec son riche patrimoine, ses rendez-vous culturels, son industrie et ses commerces.

À l'issue de la cérémonie, chaque famille a reçu un sac contenant de multiples informations sur la ville d'Eu et ses alentours ainsi qu'une gourde. Les nouveaux nés ont reçu un livre.

La soirée s'est achevée par un pot de l'amitié.

Pour la prochaine cérémonie organisée en 2024, les administrés sont appelés à venir se déclarer en Mairie et donner leur accord écrit afin d'être mis à l'honneur. Nous ne pourrions les convier sans leur autorisation.



portrait



À 3 mois, Pierre Saint-Léger fait ses premiers pas sur le sable de Mers les Bains où ses parents possèdent une cabine de plage puis il se passionne pour la pêche. Adolescent, il passe tous ses étés à la mer, en bateau avec son père ou dans l'eau avec ses amis.

Employé communal depuis 2008, Pierre Saint-Léger occupe d'abord les fonctions de régisseur général du théâtre municipal du château avant de changer d'orientation. Responsable de la Salle Michel Audiard, il décide d'utiliser une partie de son temps libre pour passer le BNSSA avec la communauté de communes des villes sœurs.

Une formation qui lui a permis d'étendre son investissement auprès de la Société Nationale de Sauvetage en Mer en intégrant la station du Tréport.

L'équipe municipale de la ville d'Eu, soucieuse de soutenir la SNSM a signé une convention qui permet à Pierre Saint-Léger de partir en intervention sur son temps de travail lorsque la nécessité de service ne s'impose pas.

REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE



Dans le cadre de Petites villes de demain, et dans une optique de redynamisation, une réflexion a été menée sur la présence de friches dans le linéaire commercial. Un constat qui pose d'autant plus problème que la municipalité reçoit régulièrement des demandes de porteurs de projets cherchant des locaux commerciaux à louer pour s'installer à Eu.

C'est la raison pour laquelle la majorité a proposé à ce que soit instaurée une Taxe sur les Friches Commerciales (TFC). Le champ d'application de cette taxe concerne les locaux passibles de la taxe foncière des entreprises et qui ne sont plus affectés à une activité depuis au moins deux ans, à l'exception des biens qui ne seraient pas exploités pour une raison indépendante de la volonté du propriétaire.

Par la mise en place de cette TFC, **Anne Dujeancourt**, adjointe en charge du commerce, souhaite « lutter contre l'abandon des locaux commerciaux et professionnels et encourager la remise sur le marché de ces biens inoccupés ». Et de préciser : « Je souhaite que la mise en place de cette taxe permette d'engager un dialogue avec les propriétaires, afin de tenter d'identifier les freins à la location ou à la vente de leur bien, et de les accompagner en vue de remettre sur le marché ces locaux vacants ».

L'assiette de la taxe est constituée par le revenu net servant de base à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux est fixé de droit à 10% la première année, 15% la seconde année et 20% à compter de la troisième année.

Protéger le linéaire commercial

La municipalité a également fait le choix de protéger le linéaire commercial en interdisant les changements de destination, comme la transformation d'un commerce de proximité en service, garage ou encore maison d'habitation. Pour se faire, il était nécessaire de l'inscrire dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). C'est ce qui vient d'être fait en conseil municipal. « Ce PLUI ne sera mis en place que dans plusieurs mois » souligne Anne Dujeancourt. « Toutefois, le code de l'urbanisme prévoit un sursoit à statuer, ce qui nous permet de protéger dès maintenant, tout le linéaire de la ville d'Eu. Les changements de destination seront étudiés au cas par cas ».

AVIS DE RECHERCHE

La prochaine édition du Printemps des Cimetières se déroulera **les 25 et 26 mai 2024**. Elle aura pour thème « les femmes dans les cimetières ». Le service chargé de son organisation recherche des informations et des témoignages sur des femmes qui seraient enterrées dans le cimetière d'Eu et qui auraient un parcours intéressant (commerçante, résistante, peintre, etc...).

De même, si vous êtes en possession d'anciennes photos, cartes postales, coupures de journaux, gravures, dessins, textes, récits...sur la Collégiale, le cimetière, les corbillards hippomobiles, personnages inhumés, monument Russe, nous serions heureux de les faire partager et conserver ainsi une trace du passé de notre ville.

Courriel : isabelle.somont@ville-eu.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

BERTIN Louis le 1er novembre
BOULAIN Andréas, le 3 novembre
CAUDRON DAGICOUR Mahé le 9 octobre
FOUCAMBERT Lys le 17 octobre
MANOGERAN Ryu le 16 novembre
MOURET Léo le 4 octobre
OLIVIER Lé Yann le 6 octobre
PIRART Elicora, le 08 octobre
TERNISIEN Zoé le 27 novembre

Décès

Ils nous ont quittés :

BRIET Pierre le 09 octobre
CAREL Gilbert le 07 octobre
CESTIER Elisabeth le 24 octobre
DAMELIN COURT Michel le 26 octobre
DENIS Vincent le 10 octobre
DESPRÉS Michel le 18 octobre
DUMONT Lucienne le 21 octobre
DUPRE Denise le 16 novembre
FORESTIER Paulette le 05 novembre
GOURDAIN Chantal le 09 octobre
GRÉMONT Godeleine le 05 octobre
HERMENT Edith le 23 octobre
LASNEL Claude le 02 octobre
LAVOINE Lucien le 24 octobre
LEGER Régine le 05 novembre
LEPRÉVOST Louise le 22 novembre
MARTINELLI Louis le 20 octobre
MARY Pierre le 04 novembre
MÉNIVAL Christian le 15 novembre
PIERON Philippe le 18 novembre
PRESTAUT Claude le 19 novembre
RIMBERT Michel le 28 novembre
RIMLINGER Nicole le 03 octobre
ROIX Michèle le 02 octobre
SELMER Jacqueline le 12 octobre
SOURBETS Raymonde le 12 octobre
TIRARD Philippe le 23 octobre
VICHERY Reynald le 23 octobre
VIDECOQ Nicolle le 16 octobre
VINCENT Yvette le 02 octobre

LA VILLE ENSEMBLE

Une année se termine et c'est déjà la 3e que nous passons Ensemble. Déjà le mi-mandat pour notre équipe. Nous le vivons sereinement malgré les nombreuses épreuves que nous avons traversées et que nous traversons encore.

Qu'elles soient locales ou nationales nous les avons vécues en tant qu'élus responsables et lucides, au service de nos administrés, en mobilisant nos ressources et nos équipes municipales.

Nous nous sommes posé beaucoup de questions, fallait-il réduire encore plus nos investissements ? Grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, nous avons pu respecter nos objectifs, la fiscalité communale est restée stable, la ville continue à s'embellir et le Vivre Ensemble se poursuit, notre ville reste attractive, preuve évidente, la fréquentation de notre beau marché de Noël, et des commerces et services qui attirent les visites. Le résultat est là, sous vos yeux, nous vous en laissons seuls juges, et de manière objective.

Nous concluons notre propos en vous souhaitant réussite dans tous vos projets, bonheur et santé. Nous vous souhaitons également beaucoup de moments de partage avec vos enfants, votre famille, vos proches, et plus largement vos voisins, afin de retrouver cet espoir dont tout le monde a besoin.

Bonne année 2024 !

AGIR POUR EU.X

Nous traversons une période difficile, les mauvaises nouvelles s'accumulent et l'actualité est préoccupante. Ce n'est pas le moment des polémiques et des joutes politico-politiciennes mais de la solidarité et de la fraternité.

Cependant, depuis le début du mandat, les Eudois ont été témoins d'une série de décisions contestables.

L'administration municipale actuelle privilégie certains domaines et manifeste une négligence sévère sur les problèmes sociaux et les infrastructures de notre ville.

Les soucis de logement, l'augmentation de la pauvreté et le manque de prise en charge des difficultés des Eudois sont autant de préoccupations urgentes qui semblent être passées au second plan alors que le rôle d'un maire est de prendre des décisions équilibrées qui favorisent le développement durable et harmonieux de la cité.

Malheureusement, cette ambition semble être loin du discours et des actions de l'équipe en place. Il est de notre devoir d'exiger que l'on agisse dans l'intérêt de tous les habitants, en particulier des plus isolés.

L'avenir de notre ville dépend de notre capacité à nous mobiliser et à construire une base solide, loin des prises de position de partis politiques mais adaptée au territoire et aux préoccupations des Eudois.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons un très joyeux Noël.

BIEN VIVRE À EU

Les Communistes et la liberté d'expression.

Chacun sait que l'idéologie communiste est incompatible avec la liberté d'expression.

Pour preuve les Sénateurs communistes veulent censurer Eric Zemmour et cherchent à le rendre inéligible.

Eric Zemmour affronte depuis plusieurs années un véritable harcèlement judiciaire et politique.

Déjà avant et pendant la campagne présidentielle, Eric Zemmour a été la cible privilégiée des menaces et des attaques en justice parce qu'il disait tout haut ce qu'une majorité de Français pensent tout bas.

Rappelez-vous aussi ce député de Mélenchon voulant imposer « une taxe anti-Zemmour » aux distributeurs et aux éditeurs de service de télévision, pour empêcher Eric Zemmour d'être invité sur les plateaux.

Derrière ces attaques contre Eric Zemmour, c'est la liberté d'expression de tous les Français que l'on veut bâillonner.

Peut-on encore débattre en France, sans tomber dans la culpabilisation, la judiciarisation et l'hystérie médiatique?

« Bien Vivre à EU » vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

Comme souhaite la faire la majorité, voici notre réflexion à mi-mandat.

Satisfaire les besoins quotidiens de la population et de son bien-être, voilà ce que devraient être les priorités de la municipalité.

Nous proposons de gérer notre commune en bon père de famille, avec bien sûr, pour préparer l'avenir, des finances saines. Ce qui n'est pas le cas depuis 2020.

Et cela n'est pas seulement dû à l'augmentation de l'énergie.

Pour cela nous proposons des budgets équilibrés en fonction des besoins concernant : animations, associations, commerce, culture, enseignement, patrimoine, santé, services techniques, social, sport. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les priorités : l'aménagement urbain, une ville propre et désherbée en particulier autour de notre patrimoine culturel.

L'entretien de notre patrimoine au quotidien, briques déchaussées, joints de mur, trottoirs, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nul besoin d'attendre un diagnostic pour un simple entretien.

Les budgets concernant la culture n'ont peut-être pas augmenté, mais nous n'avons plus les moyens de supporter de telles dépenses pour celle-ci. Nous demandons donc à la majorité de réduire son train de vie. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Dépensons moins, nous dépenserons plus longtemps et nous éviterons une mise sous tutelle.

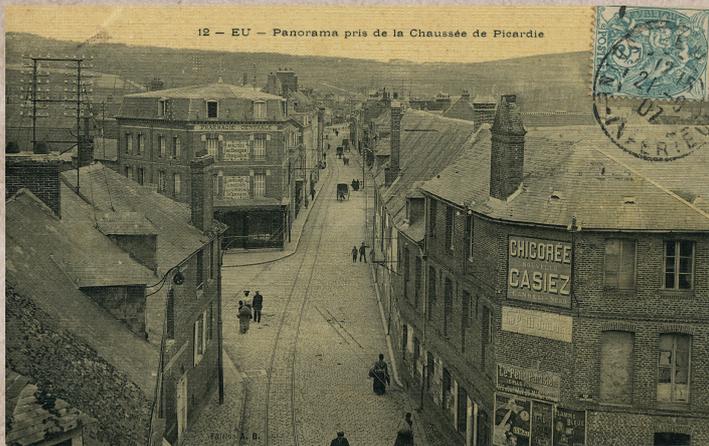
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Du côté des archives...



Les connaissez-vous ?

Tout habitant d'Eu (ou presque) connaît les noms des rues de sa ville mais, évidemment, ceux d'aujourd'hui ne sont pas forcément les mêmes qu'avant... Les connaissez-vous ?



Fin 1892, le conseil municipal nomme une commission afin d'étudier le numérotage des maisons ainsi que les plaques des rues « attendu que le numéro des maisons et les plaques indicatrices des rues de la ville n'existent plus par suite, tant de reconstructions que de dégradations, réparations ou badigeonnages faits aux maisons, et qu'il y a nécessité d'en exiger le rétablissement ». Le coût de ces numéros et plaques incombe aux propriétaires des maisons et rues où elles se trouvent.

La commission est invitée à proposer et à son donner son avis sur les dénominations des rues qui lui seront proposées. Cette dernière insiste sur le fait qu'elle s'est attachée surtout à conserver les souvenirs historiques se rapportant à la ville afin de perpétuer la mémoire des personnages qui ont pu l'illustrer autrefois.

Le conseil supprime les places du Vert Bocage, du Touquet et du Marché au chanvre et dénomme des boulevards qui n'ont pas encore de noms : Faidherbe, Gambetta, Thiers, Victor Hugo et plusieurs rues nouvelles : rues de la Poste, de la gare, de Dieppe, d'Aumale, d'Abbeville, d'Etalondes, de Saint-Rémy, du Mont-Vitôt.

On notera avec humour le changement de la rue aux Brebis en Désiré Lebeuf...



Vue de la rue Alsace-Lorraine (années 10)



Vues du boulevard Victor Hugo (1906) ci-dessus et de la chaussée de Picardie (1907) à gauche.

Source : collection Lemistre (num) - Archives communales d'Eu

Voici ci-dessous, les propositions faites et retenues par le conseil dans sa séance du 27 janvier 1893 :

Place de la Trinité	Place d'Amiens
Rue de la chaussée	Chaussée de Picardie
Rue Abert	Rue de Clèves
Rue des chauffours	Rue de Cayenne
Rue de la prison et rue de l'hospice	Rue de l'hospice
Impasse des Ursulines	Impasse Beaurain
Place verte	Place d'Orléans
Rue des marronniers	Rue du Tréport
Rue de la halle	Rue de Guise
Rue du collège et partie rue du Mont Saint-Pierre	Rue du collège
Place du rognon	Place de la Bresle
Rue du Mont Saint-Pierre	Rue de la Grande Mademoiselle
Rue du Tréport	Rue Alsace-Lorraine
Rue des Sœurs grises	Rue Stéphane Longchamps
Rue Saint-Jean et rue d'Egypte	Rue Jeanne d'Arc
Rue basse Egypte	Rue d'Egypte
Rue de la boucherie	Rue Guillaume le Conquérant
Rue Saint-Jacques	Rue du marché Saint-Jacques
Rue aux brebis	Rue Désiré Lebeuf
Rue de Normandie (en partie)	Rue de la République
Rue de l'Empire	Rue Rollon
Rue ancien marché aux chevaux	Rue Pasteur
Rue des vadeaux	Rue du Balafre
Rue de Mathomesnil	Rue de Neufchâtel

(Source : registre des délibérations municipales 1887-1894 - R 2445 - Archives communales d'Eu)